



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE:

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c.C-27.1), que lors de la séance ordinaire en date du **Lundi, 3 avril 2017 à 19 :30** heures, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 seront déposés.

Les séances du conseil ont lieu à l'adresse suivante, savoir :

Centre communautaire

113, rue de l'Église

La Visitation-de-l'Île-Dupas

DONNÉ à la Visitation-de-l'Île-Dupas, ce **15^e** jour du mois de mars de l'an deux mille dix-sept.

Sylvie Toupin Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Sylvie Toupin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 15 mars 2017 entre 13h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mars 2017.

Mme Sylvie Toupin

Directrice générale et secrétaire-trésorière